Concours interne d'adjoint administratif principal de deuxième classe de l'intérieur et de l'outre-mer

SESSION 2024

Épreuve écrite consistant, à partir d'un dossier documentaire n'excédant pas cinq pages, en la résolution d'un cas pratique administratif plaçant le candidat en situation professionnelle.

(durée: 1h30 - coefficient: 1)

IMPORTANT

Aucune signature ou signe distinctif ne doit apparaître dans votre composition sous peine d'exclusion du concours.

Utiliser une encre bleue ou noire à l'exclusion de toute autre couleur et sans panachage.

Ce dossier comprend 5 pages y compris celle-ci.

Adjoint-e administratif-ve principal-e de 2° classe, vous êtes affecté-e au SGCD où vous êtes chargé-e du secrétariat de la mission modernisation. Votre supérieur hiérarchique a été saisi d'une demande de lancement d'une démarche APPO au sein du service courrier. Il vous demande de préparer les éléments pour donner une suite favorable. À cet effet, vous rédigerez un projet de courrier électronique détaillant à la cheffe de service concernée, les grandes étapes de la démarche et les éléments qu'elle doit préparer. Vous proposerez enfin une date pour la rencontre sollicitée par le service.

Document 1 - Courriel de demande de démarche APPO en date du 8 avril 2024

Document 2 - Agenda du Chef de la Mission Modernisation, semaine du 22 au 26 avril 2024

Document 3 - Charte projet APPO: ce qui est attendu du chef de projet

Document 4 - Présentation de la méthodologie APPO au Comité de direction du SGCD du 12/01/2024

Document 5 – Organigramme du Service Immobilier Logistique

Document 6 - Les règles de fonctionnement d'une équipe APPO

Document 1: Courriel de l'adjointe de la cheffe du service immobilier et logistique

Sujet: Démarche type APPO service courrier

Date: Lundi 8 avril 2024

De: DUJARDIN Sophie / Adjointe cheffe SIL

Pour: GASPARD Jacques / Chef de la Mission Modernisation

Copie à : DUBOIS Hélène / Cheffe du service

Direction

Bonjour Jacques,

Je me permets de prendre attache avec vous afin de savoir s'il vous serait possible d'organiser une démarche type APPO au sein du Service Courrier. Vous aviez présenté ce type de démarche en comité de direction et j'avais trouvé ça intéressant.

Nous souhaiterions établir une cartographie de leurs tâches, les faire travailler ensemble pour décrire leurs journées, éventuellement avoir des propositions de réorganisation, des pistes d'amélioration, de progression...

Ils ont 2 tâches principales, le courrier et les inventaires. Une analyse des 2 process serait nécessaire.

Si vos disponibilités le permettent, il serait intéressant de démarrer cela assez rapidement.

Je suis en congés la semaine prochaine mais nous pouvons trouver un moment la semaine du 22/04 pour faire un point si vous le souhaitez (NB : Véronique LEDON est en temps partiel le mercredi).

Merci d'avance de votre aide, n'hésitez pas à nous dire si nous avons des choses particulières à faire pour nous lancer !

Bien à toi,

Sophie DUJARDIN

Adjointe à la cheffe du service logistique

Bureau 913 44000 Nantes

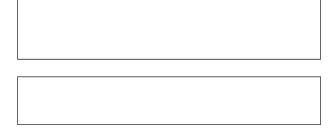
www.loire-atlantique.gouv.f

Document 2: Agenda de Jacques GASPARD, semaine du 22 au 26 avril 2024

	lundi 22 avril	mardi 23 avril	mercredi 24 avril	jeudi 25 avril	vendredi 26 avril
00:80		Préparer le « Quoi de Neuf » de la semaine			
09:00	[Projet de service	Point de dossier cheffe MT			
10:00					
11:00					
12:00					
14:00	Finaliser le bilan de la	Point mensuel SGAR / SRH / Modernisation			
15:00	performance 2023 en Pays-de-la- Loire				
16:00				Pour mémoire : Performance : date limite de saisie des indicateurs dans DATA-ATE	
17:00	Exploitation des données CNi- PSP du trimestre 1				
18:00					



Liberté Égalité Fraternité



Charte projet

Secrétariat général commun départemental

Situation

Contexte

Que se passe-t-il ? Depuis quand ? Quel est le problème ? Quelle ampleur ? Quelle fréquence ? Où le problème est-il constaté ? Quel est l'impact pour les usagers ?

Points forts

Points faibles

Qu'est-ce qui fonctionne?

Qu'est-ce qui ne fonctionne pas?

Difficultés rencontrées

Quelles sont les difficultés constatées ?

Objectifs

« Dans quel but souhaitons-nous lancer ce projet/cette démarche ? »

Mettre en évidence les bénéfices quantitatifs et qualitatifs attendus : organisation en termes de qualité de service, d'efficacité et d'efficience des processus

Renseigner les objectifs sans oublier ceux en lien avec la qualité de vie au travail

Planning

Date de lancement Dates à compléter

Écoute bénéficiaires/ partenaires

Dates/périodes à compléter

Séance de travail

Dates à compléter

Date de clôture

Dates à compléter

Indicateurs

Les indicateurs doivent permettre de juger de manière factuelle de la réussite ou de l'échec du projet ou des leviers d'amélioration mis en œuvre. Taux de réalisation

Délai de traitement Taux de satisfaction Nombre de dossiers, etc.

Périmètre

Quelles sont les limites du projet/démarche (début et fin du processus) ?

Quelles entités sont concernées par le projet ?

Quel est le périmètre géographique du projet?

Qu'est-ce qui est exclu du champ du projet et qu'est-ce qui n'entre PAS dans le cadre du projet ?

Acteurs

Sponsor Prér

Prénom NOM, Fonctions

Chef-fe de projet

Référent-e-s

Prénom NOM, Fonctions

modernisation

Prénom NOM, Fonctions

Participants

Prénoms NOMS, Fonctions

Partenaires Usagers/bénéficiaires

Prénoms NOMS, Fonctions Prénoms NOMS, Fonctions

Document 4: Présentation de la méthodologie APPO au Comité de direction du SGCD du 12/01/2024



Liberté Égalité Fraternité

La démarche APPO

Présentation au Comité de Direction du 07/07/2023

Amélioration
Participative des
Processus
Opérationnels

, ,

Concentrée sur 3(-4) mois

Démarche (Qualité) participative

ressources, de coûts et de temps

Appui d'un référent modernisation formé à la conduite du changement

Permet de fournir un travail qualitatif avec un minimum de

 Déployée selon le principe fondamental de l'amélioration continue

Secrétariat général commun départementa

entation réalisée par Jacques GASPARD, chef de la mission Modernisation

Secrétariat général commun départemental Présentation Comité de Direction 12/01/2024 2/10

Une démarche participative

- Pour fédérer
- Pour (re)créer de la solidarité
- Pour (re)créer un esprit collectif
- > Se parler et se comprendre comme conséquence
- > Introduit la Qualité de Vie au Travail et agit sur elle

Les objectifs d'une démarche APPO?

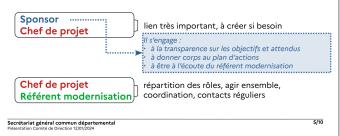
Qu'est-ce qu'une démarche APPO?

- Améliorer les processus
- Réduire voire éliminer toutes les activités sans valeur ajoutée d'une organisation
- Accroître la productivité
- Améliorer la qualité
- Éliminer les irritants
- > Diminuer la durée des cycles de production

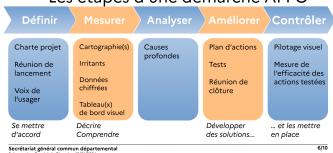
Secrétariat général commun départemental Presentation Comité de Direction 12/01/2024 Secrétariat général commun départemental Présentation Comité de Direction 12/01/2024

4/10

2 binômes garants du succès de la démarche



Les étapes d'une démarche APPO



Les temps de rencontre au cours d'une démarche APPO

- > La présentation et la préparation de la charte projet
- La réunion de lancement avec l'équipe projet
- > Des séances hebdomadaires de travail
- La réunion de clôture

La communication autour d'une démarche APPO pour un maximum de transparence

- > Avec les membres de l'équipe projet en amont
- Avec la direction et le CODIR avant/après (points de suivi réguliers)
- Avec les organisations syndicales avant/après (points de suivi réguliers)
- Avec les agents du même service avant/après

Secrétariat général commun départemental 7/ Présentation Comité de Direction 12/01/2024 Secrétariat général commun départemental

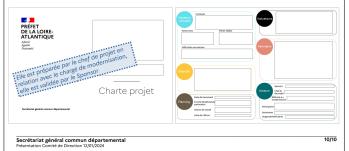
8/10

Les livrables d'une démarche APPO

- Charte projet : les premiers pas essentiels de la démarche APPO
- > Résultat de l'écoute des bénéficiaires et partenaires
- Cartographie(s)
- Plan d'actions
- Outils de pilotage visuel éventuellement
- Guide des leviers, un moyen de montrer des résultats à d'autres services

Secrétariat général commun départemental 9/10

Une charte projet, ça ressemble à quoi ?



Concours ADAP2 - Concours interne - Épreuve écrite d'admissibilité

Document 5 : Organigramme du Service Immobilier Logistique

Secrétariat Général Commun Départemental de Loire-Atlantique CHEFFE DU SERVICE IMMOBILIER LOGISTIQUE

Hélène DUBOIS

ADJOINTE A LA CHEFFE DU SERVICE Sophie DUJARDIN

BUREAU IMMOBILIER

Chef de bureau

Vincent DELAVIGNE

Adjoint au chef de bureau en charge des opérations immobilières

Christophe RORH

Gestionnaires du patrimoine et d'opérations immobilières

Marie BARNES

Victor MASSON

Adjoint au chef de bureau en charge de la maintenance

Poste vacant

Chargés de maintenance et d'exploitation immobilières

Jean CHARLE

Eléonore MARTIN

Chargés de maintenance et d'exploitation immobilières – référent DDTM

Olivier TOME

Agents polyvalents chargés d'entretien

Jean MARCHE

N.

Chargé de maintenance immobilière et de logistique - référent Préfecture

N.

Agents polyvalents logistique immobilière et mobilière (Préfecture)

Cédric AZDANI

GUY AUBERT

Adam BASQUE

Tomy GILET

BUREAU LOGISTIQUE

Cheffe de bureau

Véronique LEDON

Adjointe à la cheffe de bureau

Pascale LAMITIE

Gestion des matériels, de la flotte des véhicules et des inventaires

Thomas DELORME

Référente archives

Francine RANGE

Agents polyvalents, gestion des fournitures et reprographie (appui mission archives)

Adeline GAME

Virginie DESFONTAINES

Responsable du courrier et des inventaires mobiliers

Stéphanie RORH

Agents polyvalents logistique; courrier, VL, inventaires mobiliers

Pascaline DUPRE

Lucas GAILLARD

Théo ADAMA

Sophie BEIGNET
Guillaume TEL

Document 6: Les règles de fonctionnement d'une équipe APPO

PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ORGANIGRAMME au 1er avril 2024

Secrétariat général commun départemental de Loire-Atlantique

Les règles de fonctionnement de l'équipe

Tutoiement

On s'appelle par les prénoms

- Pas de téléphone pendant les réunions de travail
- Respect des horaires (début-fin), avec un gardien du temps
- Assiduité
- Un relevé de décisions / réunion, rédaction tournante, diffusé sous 48H à l'ensemble des membres de l'équipe-projet (présents ou non)
- 48H pour réagir au relevé de décisions

- Droit de donner son avis
- ☑ Droit de confrontation bienveillante
- Écoute et bienveillance
- Compréhension plutôt que jugement
- Échanges
- Être acteur, pas consommateur
- Étre responsable de ses productions, contributeur de celles des autres
- Se sentir responsable de la dynamique du groupe